

**Communiqué du 20 juillet 1999**

## **"La parité est en marche dans l'administration française"**

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes se félicite des décisions prises le 13 juillet par le Conseil supérieur de la Fonction publique en matière de parité. L'adoption à l'unanimité de mesures allant dans le sens d'une plus grande égalité entre les fonctionnaires femmes et leurs collègues masculins suscite une réelle satisfaction. Il devenait impératif de remédier à la sous-représentation des femmes aux postes d'encadrement de la fonction publique, alors même qu'elles sont majoritaires dans l'ensemble de l'administration.

Derrière la féminisation des jurys de concours et celle des organismes paritaires d'une part et l'établissement ministère par ministère de plans d'objectifs sur trois ans visant à " améliorer l'accès des femmes à l'ensemble des emplois et des postes d'encadrement " d'autre part, il y a l'idée selon laquelle la modernisation de la fonction publique se fera " pour et par les femmes ". Que l'Etat, en tant qu'employeur, soit le fer de lance de la politique d'égalité de carrière entre les femmes et les hommes est un gage d'une évolution positive en la matière. Cette attitude inspirera peut-être les partenaires sociaux dans le secteur privé où des inégalités similaires sont perceptibles.

Il importe maintenant que cette volonté soit réellement partagée dans tous les ministères, que les circulaires ne restent pas lettre morte. Suggérons également au Conseil supérieur de la fonction publique de retenir et de mettre en œuvre les autres propositions figurant dans le rapport d'Anne-Marie Colmou, maîtresse de requêtes au Conseil d'Etat : établissement de statistiques sexuées, orientation plus égalitaire des filles vers des carrières qu'elles délaissaient jusqu'à présent ; réorganisation du travail et des horaires ... Suggestions qui visent à briser le fameux " plafond de verre ", préjudiciable à la prise de responsabilités des femmes dans la haute fonction publique.

**Dominique Gillot**

Députée du Val d'Oise

Rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité  
entre les femmes et les hommes